

## CREATION DE L'HOTEL DES FINANCES DE VIERZON :

### UNE FUSION A MARCHÉ FORCÉE !

#### Le malaise est grand sur Vierzon

##### **ACCUEIL :**

Inimaginable qu'un site comme Vierzon n'ait pas une structure d'accueil identifiée avec les emplois nécessaires.

Ce site nécessite un accueil professionnalisé, pourvu par des agents formés.

Si les emplois sont implantés, cela permet l'affectation d'agents sur demande ; ainsi l'accueil ne devient pas une affectation contraignante avec un turn-over subi.

Cette structure incontournable nécessite l'implantation de deux emplois qui ne doivent pas être pris dans les autres services.

L'accueil du SIP/SIE doit être différencié de celui de la trésorerie. Cela passe par la mise en place également d'une signalétique pour les usagers et les partenaires de la trésorerie (régisseurs, secrétaires de mairie, coursiers, etc ...)

##### **TRESORERIE**

- accueil dédié pour les partenaires avec accès sécurisé. Cet accueil différencié annulerait les perturbations constantes au service dépenses lors du passage de ces derniers. Le dérangement est désagréablement ressenti par les agents de ce service dans l'exécution de leurs tâches.  
Cet accueil aurait l'avantage de délester l'accueil primaire du SIP/SIE. Ceci éviterait également les tensions des usagers présents dans la salle d'attente lorsqu'ils voient ces partenaires leur passer devant.  
Les collectivités et organismes informeraient les services de la trésorerie de l'identité des personnels appelés à utiliser cet accueil sécurisé.
- En matière de sécurité, le coffre de la caisse ainsi que le comptage des billets des régisseurs sont visibles depuis la salle d'attente ; ce qui amène au constat qu'il faut reconfigurer cet espace.
- Effectifs : il faut combler les départs prévus et les emplois vacants pour mettre les effectifs nécessaires en adéquation avec les missions. Exemple : régie d'eau de Vierzon REAVIE mise en place sans emplois supplémentaires.

##### **SIP**

- la structure d'accueil, pourvu par des agents formés à ce métier, déchargerait les structures du SIP (assiette, recouvrement et CSP) ce qui apaiserait les tensions existantes au sein du SIP. Le manque d'emplois oblige les agents à descendre à l'accueil très souvent au détriment de leurs propres missions. Les effectifs insuffisants font qu'actuellement la totalité des tâches ne peut pas être totalement effectuée, les agents sont accaparés par le téléphone et l'accueil.
- l'implantation des bureaux du SIP recouvrement ne permet pas la concentration nécessaire à certaines tâches techniques comme par exemple les opérations comptables avec RSP médoc nouvellement mis en place.
- La création d'un emploi d'adjoint au SIP s'avère indispensable et incontournable pour encadrer l'accueil du SIP et traiter les missions propres à sa fonction (dossiers complexes actuellement traités par les C et B).

##### **SIE**

- Comme pour les autres services, la structure d'accueil primaire professionnalisée et dotée des emplois nécessaires permettrait de décharger le SIE qui participe au remplacement des agents de l'accueil au rez-de-chaussée. Cela leur permettra également de se recentrer sur leurs missions.

##### **CONCLUSION**

Il apparaît clairement la nécessité de mettre en place une structure d'accueil professionnalisée ainsi que les effectifs adéquats à chaque service de manière à pouvoir remplir l'ensemble des missions.

L'ergonomie et la sécurité des locaux sont à revoir, c'est le résultat de la création du centre des finances publiques de Vierzon dans une fusion à marche forcée.

## Compte-rendu de l'audience du 27 janvier

Après avoir rencontrée l'ensemble des agents de Vierzon, l'intersyndicale Solidaires, CGT, FO a sollicité une audience auprès la direction. Le 27 janvier, la demande a été satisfaite, l'intersyndicale a été reçue par la direction représentée par 4 de ses membres.

Avant d'engager le débat, l'intersyndicale a déposé le recueil revendicatif établi en concertation avec les agents de Vierzon.

L'ensemble des points a été longuement exposé : l'ergonomie du site, la nécessité d'une structure d'accueil avec les emplois nécessaires, la relation avec les partenaires du SPL ainsi que leur accueil, la configuration du plateau du SIP, le manque flagrant de personnel sur le site, etc.

En préambule, la directrice estime que le SIP de Vierzon connaît une forte affluence d'usagers d'autant que les situations de précarité sont plus importantes ici qu'ailleurs.

La directrice se refuse à reconnaître qu'elle a supprimé la structure d'accueil ; elle a simplement supprimé « l'affectation fine des agents de façon à donner de la souplesse car l'organisation était trop rigide. ». Il n'est pas question pour elle de remettre de la rigidité par l'implantation d'une structure dédiée à l'accueil.

Elle se refuse également à reconnaître que les moyens humains sont insuffisants sur Vierzon. Ce disant, elle cherche à justifier les nombreuses suppressions d'emploi opérées et à venir.

De fait l'accueil primaire et l'accueil secondaire du SIP sont aujourd'hui assurés majoritairement par des agents dont l'emploi a été supprimé (agents à la disposition du directeur - ALD) ; rappelons que les missions des agents dits « en surnombre » n'ont pas disparu puisqu'ils les assument toujours et que par contre les agents en « surnombres » eux ont vocation à disparaître.

Concernant la demande de création d'un emploi d'adjoint au SIP, la direction n'est pas fermée dans sa réflexion, mais celle-ci ne lui semble pas prioritaire aujourd'hui ; et de toute façon, cette création d'adjoint se ferait dans le cadre d'une étude générale sur la DDFiP, c'est à dire en prélevant cet emploi sur un autre service ou une autre trésorerie. De plus, la direction a questionné le chef de service qui lui aurait dit ne pas juger nécessaire la création d'un poste d'adjoint.

Pour la trésorerie, la directrice conçoit que la gestion du flux des personnes a été mal étudiée. Actuellement, on constate un dérangement fréquent des services.

Sur le manque d'évaluation de la charge de travail due à la mise en place de la régie d'eau de la ville de Vierzon (REAVIE), elle partage notre constat que celle-ci n'a pas été estimée à sa juste valeur. A cela s'ajoute l'évolution des services des trois communautés de communes.

Quelles sont les préconisations de la directrice ?

### Sur le site :

- « fermeture d'une journée par semaine, ce qui permettra aux agents de travailler dans le calme et se reposer nerveusement. La Direction Générale n'y semble pas opposée. »

### sur l'accueil :

- « mise en place d'un planning mieux identifié que le chef de service devra mettre en œuvre. »

### sur la relation avec les partenaires de la Trésorerie

- elle se montre ouverte à une évolution (étude ergonomique et (ou) fonctionnelle)

### sur l'ergonomie du plateau du SIP

- « une première mesure a été prise par le chef de service, à savoir le déplacement de l'application RSP-médoc dans un bureau séparé. » La direction se laisse le temps pour juger de l'opportunité de l'opération.

- La direction est ouverte à une étude plus approfondie de l'ergonomie du plateau de façon à améliorer les conditions de travail.

Pour les représentants syndicaux, la fermeture du site ne résout en rien la problématique. Même si ponctuellement cela peut permettre aux agents de travailler dans le calme, la fermeture d'un service est toujours palliatif au manque d'agents. C'est même clairement un test avant une généralisation puisque la directrice a affirmé qu'elle le fera ailleurs.

La réception des usagers se reportera sur les jours d'ouverture avec comme conséquence prévisible une tension accrue et une augmentation des appels téléphoniques et mails, les usagers ayant trouvé portes closes la veille.

On l'aura compris, la direction souhaite disposer d'une plus grande flexibilité dans la gestion des agents et leur solution pour l'accueil du public est clairement la fermeture et la dématérialisation (bornes internet). La direction extrait petit à petit les missions des sites extérieurs à Bourges. Les procédures collectives vont être transférées des SIE au PRS, ce qui s'ajoute à la départementalisation de l'enregistrement, du PCE et de la FI. Cette centralisation fragilise les services de base et ne soyons pas naïfs, cela n'est pas sans conséquences sur le nombre d'emplois implantés sur ces sites.

Les organisations syndicales sont largement revenues sur l'impérieux besoin d'un accueil comme structure à part entière, sur la nécessité de création d'emplois à Vierzon (bien entendu sans prélèvement sur d'autres services), et on demande que tout ce qui concerne l'ergonomie sur le site de Vierzon fasse l'objet d'une visite du CHSCT.

Un jour de fermeture par semaine, c'est le début de la suppression du service public, cette solution ne pourrait être acceptable que sur du provisoire à très court terme.

La solution réelle est la dotation en effectifs suffisants pour que chaque service du SIP-SIE et de la Trésorerie de Vierzon puissent remplir leurs missions correctement.

Et c'est le même refrain qui revient, « il y a une demande des agents pour une fermeture un jour par semaine » !

Au niveau des emplois le problème ne se règle pas. Suppression d'un C au SIP ! Création d'un C pour la Trésorerie mais il ne pourrait être pourvu qu'au mouvement du 1er septembre 2014 tout en sachant que, pour les B et C, il y aura deux départs en retraite, un en mai et l'autre en septembre 2014. L'été sera encore chaud.

La seule demande des agents est de pouvoir exercer leur mission dans des conditions de travail supportables et non de fermer les sites pour gérer la pénurie de personnels.

**L'intersyndicale sera vigilante sur les suites données. Mais les principales revendications n'ont pas été entendues et nous devons dès à présent réfléchir sur les moyens d'actions à mettre en place.**